



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES AUMÔNIERS DE PRISONS**

Mercredi 11 octobre 1972

Nous sommes heureux d'avoir cette occasion de vous rencontrer, ne fût-ce que brièvement, vous qui consacrez votre ministère sacerdotal au difficile apostolat de l'aumônerie des prisons.

Précisément, vous êtes venus à Rome pour approfondir comment l'Eglise du Christ pourrait, par vous et vos divers collaborateurs, être plus et mieux présente à ceux qui connaissent la vie pénitentiaire. Vous savez combien l'Eglise, aujourd'hui, désire être vraiment l'Eglise des pauvres. Ceux qui vous sont confiés ne sont-ils pas souvent les plus malheureux, tentés de perdre confiance en eux-mêmes, voire considérés comme perdus aux yeux d'un trop grand nombre? Certes, le prêtre appelé à ce difficile ministère a besoin d'une préparation et d'une compétence toutes particulières; son apostolat même l'exige. Mais nul d'entre vous n'ignore combien il serait dommageable, pour l'équilibre intérieur du prêtre comme pour ceux qui attendent de lui un secours spirituel, qu'il en vienne peu à peu à s'adonner presque uniquement à la réinsertion sociale des détenus, au détriment de sa fonction proprement religieuse. Partout, à notre époque, il est difficile d'être reconnu comme prêtre, et peut-être plus encore pour vous. C'est pourtant en s'efforçant de se présenter toujours et partout uniquement comme le prêtre de Jésus-Christ, que l'aumônier trouvera à la fois sa véritable place et son influence la plus bénéfique. Selon les occasions et les circonstances, il pourra aider à rendre plus profondément humaines des méthodes parfois insuffisamment soucieuses, malgré les bonnes intentions, du sens profond de la personne. Auprès de ceux qui font directement appel à lui, surtout, il s'efforcera avec délicatesse d'apporter peu à peu, avec l'aide de la grâce, le sens de la régénération et de la liberté spirituelle, qui sont un don du Seigneur.

C'est pourquoi, à vous tout particulièrement et, à travers vos personnes, à tous les aumôniers que vous représentez ici, nous redisons la parole de l'Apôtre: demeurez «fermes dans la foi» (1 Petr.

5, 9). Elle est la seule justification de votre ministère; elle est aussi, bien souvent, le seul motif de votre persévérance. Fréquemment, vous ne l'ignorez pas, l'aumônier peut se trouver, plus facilement que d'autres, isolé dans son genre de vie comme dans ses préoccupations. Aussi bien vous appartient-il, comme vous le faites certainement déjà, de favoriser les occasions de rencontre, de partage et de soutien mutuel pour les prêtres qui se donnent à ce ministère des prisons.

A tous, nous manifestons notre estime et l'importance que l'Eglise accorde à leurs efforts persévérants. Comme vous avez dû souvent méditer la parole du Christ Jésus: «J'étais en prison, et vous m'avez visité!» (*Matth.* 25, 36). Puisse le Seigneur être toujours, par son Esprit, l'inspirateur de votre action ! Appelant sa grâce sur les travaux de votre assemblée, nous vous accordons de grand cœur notre paternelle Bénédiction Apostolique.